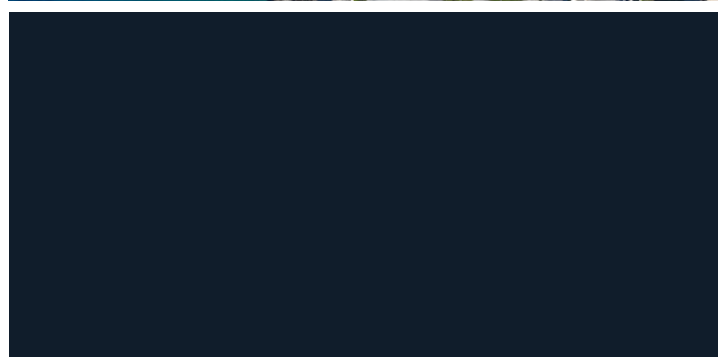


COMMUNICATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025



Publié le 29 avril 2026



CHIFFRES DE TMPA AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le Conseil d'Administration de TMPA s'est réuni le 23 février 2026 en vue d'examiner l'activité et d'arrêter les comptes au titre de l'exercice 2025.

« Tanger Med Port Authority » par abréviation « TMPA », est la filiale de « Tanger Med Special Agency » en charge de la gestion du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et Rouliers et du Port Tanger Med 2.

- » L'année 2025 a été marquée par le franchissement de la barre des 11 millions de conteneurs EVP* et la manutention de 161 millions de tonnes de marchandises.
- » Le complexe portuaire Tanger Med maintient son leadership méditerranéen et africain, il confirme également son rôle comme plateforme de référence pour les importations et exportations nationales.

* Équivalent Vingt Pieds

• INDICATEURS DE TRAFIC



161 MILLIONS DE TONNES
TONNAGE GLOBAL AU 31/12/2025
+13,3%



8,6 MILLIONS DE TONNES
TRAFIC VRACS LIQUIDE (+13 %)



11 106 164 EVP*
TRAFIC CONTENEURS (+ 8,4 %)



526 862 UNITÉS
TRAFIC VÉHICULES (- 12 %)



522 493 TONNES
TRAFIC VRACS SOLIDES (- 11 %)

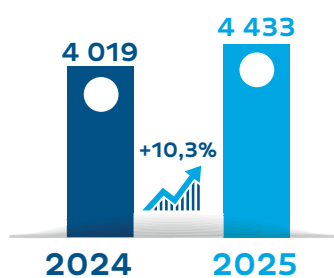


535 203 UNITÉS
TRAFIC CAMIONS TIR (+3,6 %)

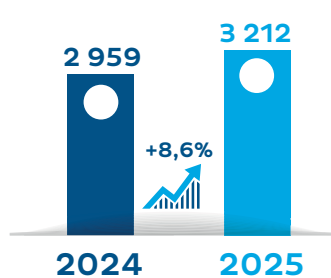
* Équivalent Vingt Pieds

• INDICATEURS FINANCIERS

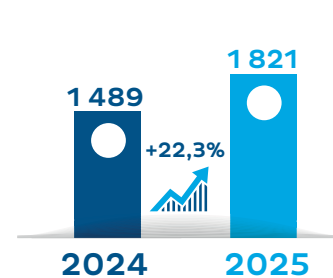
CHIFFRE D'AFFAIRES EN MDH



EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION EN MDH



RÉSULTAT NET EN MDH



COMPTES SOCIAUX DE TMPA AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ACTIF AU 31.12.2025 EN MILLIERS DH

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	556 846	265 917	290 929	354 225
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	556 846	265 917	290 929	354 225
- Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	10 088 135	109 895	9 978 239	9 985 370
- Immobilisation en recherche et développement				
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	124 485	109 895	14 589	15 347
- Fonds commercial	9 957 749		9 957 749	9 957 749
- Autres immobilisations incorporelles	5 901		5 901	12 273
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	26 557 713	7 235 842	19 321 871	19 309 190
- Terrains				
- Constructions	23 858 126	6 511 133	17 346 993	17 514 331
- Installations techniques, matériel et outillage	805 917	496 693	309 224	137 350
- Matériel transport	18 702	17 123	1 579	3 212
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	277 979	207 365	70 614	64 552
- Autres immobilisations corporelles	3 599	3 528	71	132
- Immobilisations corporelles en cours	1 593 390		1 593 390	1 589 613
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	142 006		142 006	131 361
- Prêts immobilisés				
- Autres créances financières	142 006		142 006	131 361
- Titres de participation				
- Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	12 542		12 542	158 770
- Diminution des créances immobilisées	3 198		3 198	
- Augmentation des dettes financières	9 345		9 345	158 770
TOTAL I (A+B+C+D+E)	37 357 243	7 611 655	29 745 588	29 938 917
STOCKS (F)	12 207		12 207	13 710
- Marchandises				
- Matières et fournitures, consommables	12 207		12 207	13 710
- Produits en cours				
- produits intermédiaires et produits résiduels				
- Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	793 957	75 951	718 006	657 622
- Fournis, débiteurs, avances et acomptes	2 988		2 988	6 836
- Clients et comptes rattachés	651 203	75 951	575 252	479 443
- Personnel				
- État	50 434		50 434	75 709
- Comptes d'associés				
- Autres débiteurs	68 025		68 025	81 241
- Comptes de régularisation-Actif	21 307		21 307	14 393
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	2 050 235		2 050 235	1 430 843
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	2 980		2 980	15 805
- (Éléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	2 859 378	75 951	2 783 427	2 117 980
TRÉSORERIE - ACTIF	148 101		148 101	163 913
- Chèques et valeurs à encaisser				
- Banques, TG et CCP	148 099		148 099	163 910
- Caisse, Régie d'avances et accreditifs	2		2	3
TOTAL III	148 101		148 101	163 913
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	40 364 723	7 687 606	32 677 117	32 220 810

BILAN PASSIF AU 31.12.2025 EN MILLIERS DH

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES			
- Capital social ou personnel (1)		17 400 000	17 400 000
- Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers.			
- Moins : Capital appelé			
- Moins : Dont versé			
- Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 066 947		1 066 947
- Écarts de réévaluation			
- Réserve légale	204 446		129 979
- Autres réserves			
- Report à nouveau (2)	792 636		509 660
- Résultats nets en instance d'affectation (2)			
- Résultats nets de l'exercice (2)	1 821 392		1 489 348
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	21 285 422		20 595 934
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	361 346		319 939
- Subventions d'investissement	361 346		319 939
- Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (Ajout)			
DETTES DE FINANCEMENT (C)	9 338 777		9 274 098
- Emprunts obligataires	4 605 000		4 605 000
- Autres dettes de financement	4 733 777		4 669 098
DETTES DE FINANCEMENT (Ajout)			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	937 983		1 058 851
- Provisions pour charges	937 983		1 002 811
- Provisions pour risques			56 240
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	58 445		111 744
- Augmentation des créances immobilisées	58 445		111 744
- Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	31 981 973		31 360 567
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	694 331		858 425
- Fournisseurs et comptes rattachés	396 648		538 332
- Clients créditeurs, avances et acomptes	64 612		47 558
- Personnel	5 954		5 502
- Organismes sociaux	13 628		13 474
- État	44 124		63 308
- Comptes d'associés			
- Autres créances	21		860
- Comptes de régularisation - passif	169 344		189 391
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	872		1 818
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (H) (ÉLÉMENTS CIRCULANTS I)	695 144		860 243
TOTAL II (F+G+H)	695 144		860 243
TRÉSORERIE PASSIF			
- Crédits d'escompte			
- Crédits de trésorerie			
- Banques (soldes créditeurs)	0		0
TOTAL III	0		0
TOTAL I+II+III	32 677 117		32 220 810

(1) Capital personnel débiteur (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES AU 31.12.2025 EN MILLIERS DH

NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3-2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	concernant les exercices précédents		
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
- Ventes de marchandises				
- Ventes de biens et services produits	4 432 957		4 432 957	4 018 696
- Chiffres d'affaires	4 432 957		4 432 957	4 018 696
- Variation de stock de produits				
- Immobilisations produites pour l'Espe p/elle-même				
- Subvention d'exploitation				
- Autres produits d'exploitation	7 912		7 912	3 148
- Reprises d'exploitation, transfert de charges	137 037		137 037	37 738
TOTAL I	4 577 906		4 577 906	4 059 582
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
- Achats revendus de marchandises				
- Achat consommés de matières et de fournitures	626 047		626 047	552 722
- Autres charges externes	436 680		436 680	370 399
- Impôts et taxes	11 256		11 256	7
- Charges de personnel	146 516		146 516	136 871
- Autres charges d'exploitation				
- Dotations d'exploitation	908 062		908 062	1 007 370
TOTAL II	2 128 560		2 128 560	2 067 369
III. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 449 346	1 992 213
PRODUITS FINANCIERS				
- Gains de change				
- Gains de change	62 616		62 616	72 386
- Intérêts et autres produits financiers	60 490		60 490	75 856
- Reprises financières, transfert de charges	78 741		78 741	34 541
TOTAL IV	201 847		201 847	182 783
CHARGES FINANCIÈRES				
- Charges d'intérêts	377 678		377 678	378 281
- Pertes de changes	149 993		149 993	48 051
- Autres charges financières				
- Dotations financières				
TOTAL V	527 672		527 672	482 572
RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-325 824	-299 789
RÉSULTAT COURANT (III+VI)			2 123 522	1 692 423

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HORS TAXES (SUITE) EN MILLIERS DH

NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3-2+1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice 1	Exercices précédents 2		
VIII. RÉSULTAT COURANT (reports)			2 123 522	1 692 423
PRODUITS NON COURANTS				
- Produits des cessions d'immobilisations				
- Subventions d'équilibre				
- Reprises sur subventions d'investissement	14 046		14 046	13 639
- Autres produits non courants	21 945		21 945	16 999
- Reprises non courantes, transferts de charges	20 000		20 000	20 000
TOTAL VIII	55 991		55 991	50 634
IX. CHARGES NON COURANTES				
- Valeurs nettes d'amort. des immo cédées	9		9	9
- Subventions accordées				
- Autres charges non courantes	191 724		191 724	85 010
- Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
TOTAL IX	191 733		191 733	85 019
X. RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-135 742	-34 385
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			1 987 780	1 658 038
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS				
- Impôts sur les résultats	166 387		166 387	168 690
RÉSULTAT NET (XI-XII)			1 821 392	1 489 348
XIII. RÉSULTAT NET (XI-XII)				
XIV. RÉSULTAT NET (XIII-XIV)				
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			4 835 744	4 292 999
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			3 014 352	2 803 650
RÉSULTAT NET (XIV-XV)			1 821 392	1 489 348

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT EN MILLIERS DH

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	1 821 392	1 489 348
- Bénéfice +		
- Perte -		
Dotations d'exploitation	899 596	1 006 179
Dotations financières		56 240
Dotations non courantes		
Reprises d'exploitation	45 202	12 558
Reprises financières	56 240	34 541
Reprises non courantes (2/3)	34 046	33 639
Produits des cessions d'immobilisation (1)		
Valeurs nettes des immobilisations cédées	9	9
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	2 585 510	2 471 038
Distributions de bénéfices	1 131 905	943 930
AUTOFINANCEMENT	1 453 605	1 527 108

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G) EN MILLIERS DH

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Ventes de marchandises (en l'état)		
I. Achats revendus de marchandises		
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		
PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	4 432 957	4 018 696
Ventes de biens et services produits	4 432 957	4 018 696
Variation de stocks de produits		
Immobilisations produites par l'Espe pour elle-même		
CONSUMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	1 062 727	923 121
Achats consommés de matières et fournitures	626 047	552 722
Autres charges externes	436 680	370 399
VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	3 370 230	3 095 575
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	11 256	7
Charges de personnel	146 516	136 871
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU	3 212 459	2 958 697
INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
Autres produits d'exploitation	7 912	3 148
Autres charges d'exploitation		
Reprises d'exploitation, transfert de charges	137 037	37 738
Dotations d'exploitation	908 062	1 007 370
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	2 449 346	1 992 213
VII. RÉSULTAT FINANCIER	-325 824	-299 789
RÉSULTAT COURANT (+ OU -)	2 123 522	1 692 423
IX. RÉSULTAT NON COURANT (+ OU -)	-135 742	-34 385
Impôts sur les résultats	166 387	168 690
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	1 821 392	1 489 348

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE EN MILLIERS DH

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
Financement Permanent	31 981 973	31 360 567	0	621 406
Moins actif immobilisé				

COMPTES SOCIAUX DE TMPA AU 31 DÉCEMBRE 2025



Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi benarka
Hay Riad - Rabat
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II,
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 21 646 767 607,12 MAD dont un bénéfice net de 1 821 392 360,35 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



COOPERS AUDIT

Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises

Questions clés identifiées	Nos réponses
En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ; Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ; Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.
Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.	
Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.	
En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.



COOPERS AUDIT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



COOPERS AUDIT

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 février 2026

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél: 05 27 77 46 70 / 71
05 37 77 46 76
El Bouazzaoui HANATI
Associé

Coopers Audit Maroc S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Hicham CHERKAOUI
Associé